

Procès-verbal de la 20^e assemblée ordinaire du Conseil d'éducation du District scolaire francophone Sud qui s'est tenue le mardi 10 juin 2014, à l'école Dr-Marguerite-Michaud, 25 rue Landry, à Bouctouche, de 19 h 16 à 22 h 04.

PRÉSENCES

Conseil d'éducation

Monsieur Gilles Bourque, président
Monsieur Gilles Cormier
Madame Pamela Doiron
Monsieur Roger Martin, vice-président
Monsieur Gérard McKen
Madame Monique Poirier
Monsieur Alex Poitras
Monsieur Willy Wilondja

Observateur

Monsieur Joël Émond, élève-conseiller (mandat juillet 2014 à juin 2015)

District scolaire francophone Sud

Madame Monique Boudreau, directrice générale et secrétaire du CED
Madame Nathalie Kerry, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Isabelle Savoie, directrice exécutive à l'apprentissage
Madame Pauline Légère, directrice des services de soutien à l'apprentissage
Monsieur Luc Lajoie, directeur des services administratifs et financiers
Monsieur David Després, directeur des ressources humaines
Monsieur Steve Lapierre, coordonnateur des relations stratégiques
Madame Jeanelle Thériault, adjointe à la direction générale

ABSENCES

Monsieur Réal Allain
Monsieur Michel Côté
Monsieur Marc LeBlanc

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 19 h 16 en demandant aux personnes présentes d'observer une minute de silence en signe de respect pour la tragédie survenue la semaine dernière à Moncton où 3 policiers sont décédés.

Il souligne ensuite la présence de Monsieur Joël Émond, candidat au poste d'élève-conseiller (mandat 2014-2015), qui participera à la table du Conseil à titre d'observateur.

2. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ABSENCES MOTIVÉES

Le président informe les membres que Messieurs Réal Allain, Michel Côté et Marc LeBlanc ont motivé leur absence. Les membres se réfèrent à l'ordre du jour qui figure au cahier de la réunion.

2014-06-10 – CED – DSF-S – 161

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion tel qu'il a été présenté. (Pamela Doiron, Willy Wilondja)

Unanimité

1. Ouverture de la séance
2. Considération et adoption de l'ordre du jour et absences motivées
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Considération et adoption du procès-verbal de la 19^e assemblée ordinaire (13 mai 2014)
5. Questions découlant du procès-verbal de la 19^e assemblée ordinaire
6. Points d'information
 - 6.1 Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée
 - 6.2 Matière pédagogique : capsule vidéo – apprendre et s'entreprendre
7. Questions du public
Pause
8. Politiques
 - 8.1 Méthode de gouverne
 - a) Calendrier des réunions du CED (2014-2015)
 - 8.2 Relation entre le conseil et la direction générale
 - a) Évaluation du rendement de la direction générale (proposer le calendrier d'évaluation des politiques)
 - 8.3 Limite de la direction générale
 - a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire
 - Articles 3.11.8 et 3.11.9 - discussion
9. Points d'information de la présidence
 - 9.1 Prix de reconnaissance de la FCENB
 - 9.2 Suivi de la réunion publique du réaménagement des écoles de Rogersville (20 mai 2014)
 - 9.3 Projet d'une nouvelle école à Dieppe – suivi de la réunion publique (2 juin 2014)
 - 9.4 Suivi de la réunion publique de l'école Champlain (9 juin 2014)
 - 9.5 Réunion du Conseil d'administration de la FCENB
10. Points d'information de la direction générale

- 10.1 Sondage de la fin des études secondaires
- 10.2 Politique 316 – Exigences relatives à l'obtention du diplôme (MEDPE)
- 10.3 États financiers – budget du DSF-S
- 10.4 États financiers – budget du CED
- 10.5 Suivi de la rencontre des agents communautaires des trois centres communautaires
- 11. Date et lieu de la prochaine réunion ordinaire
- 12. Levée de la séance

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Le président demande s'il y a des membres qui ont des conflits d'intérêts au sujet de certains points à l'ordre du jour. Monsieur Martin indique qu'il sera en conflit d'intérêts lorsqu'il sera question de la discussion en lien avec le point 9.1 – Prix de reconnaissance de la FCENB.

4. CONSIDÉRATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE (13 mai 2014)

2014-06-10 – CED – DSF-S – 162

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2014 tel qu'il a été présenté. (Roger Martin, Gilles Cormier)

Unanimité

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Les sujets traités par le Conseil d'éducation lors de la 19^e assemblée ordinaire ont donné lieu aux suivis que voici :

- a) 5.2b) – Avis juridique – école Champlain : une lettre a été envoyée au sous-ministre. La demande a été approuvée par le MEDPE.
- b) 8.1b) – Choix du nom de l'école dans la vallée de Kennebecasis : une lettre a été envoyée à la ministre Blais. Nous attendons une réponse.
- c) 8.1c) – Comité de planification des installations scolaires (lettre du CPAE de l'école Champlain) : une lettre a été envoyée à la présidente du CPAE de l'école Champlain.
- d) 8.1c) – Comité de planification des installations scolaires (lettre pour réitérer la priorité 1 – Rogersville) : une lettre a été envoyée à la ministre Blais. Le CED a reçu une lettre de la ministre à titre d'accusé de réception à celle du CED (envoyée le 23 avril) concernant la planification 2014-2019.
- e) 8.2b) – Politique 3.7 – Embauche, rémunération et avantages sociaux : la politique 3.7 a été placée sur le site Web.

- f) 9.1 – 24^e congrès de la FNCSF: l'information relative aux membres du CED du DSF-S ayant droit de vote à l'AGA a été envoyée à la FNCSF le 21 mai.
- g) 9.4 – Élève-conseiller (2014-2015): la candidature de Monsieur Joël Émond a été envoyée à la ministre.

6. Points d'information

6.1 Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée

Madame Suzanne Frigault, coordonnatrice de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée (MEDPE), a fait un bref survol de la Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée – Loi proclamée en 2010 et qui remplace deux anciennes lois (Loi sur le droit à l'information et Loi sur la protection des renseignements personnels). Cette Loi est fondée sur les principes de transparence, de responsabilité et d'ouverture et établit un équilibre entre le droit de savoir du public et le droit à la vie privée des personnes physiques. Madame Frigault a également expliqué le processus à suivre lors de la réception d'une demande d'accès à l'information.

Le président a remercié Madame Frigault pour sa présentation.

6.2 Matière pédagogique : capsule vidéo – apprendre et entreprendre

« Malgré maints progrès dans le domaine scolaire, les défis que présente le maintien de la vitalité des communautés francophones et acadiennes, voire de leur revitalisation, demeurent entiers. Aucune institution n'est plus essentielle que l'école pour assurer la vitalité d'une communauté linguistique, mais force est de reconnaître qu'elle ne peut seule s'avérer un gage de vitalité communautaire. » (Source : « École et autonomie culturelle » Landry, Allard et Deveau).

En ce sens, l'école ne peut plus assumer la responsabilité entière de l'éducation des élèves. L'école devient un lieu où se mobilise la communauté autour de l'importance de l'éducation comme pilier d'avenir. De par la production de capsules vidéo, nous voyons les preuves concrètes que l'école communautaire entrepreneuriale est en voie d'accomplir ce mandat. La direction générale propose le visionnement de ces capsules sur une base régulière afin de faire valoir l'importance de fournir aux élèves des occasions de s'entreprendre. La capsule vidéo *Savonnerie Marmic*, micro-entreprise d'élèves de 2^e année de l'école Dr-Marguerite-Michaud, a été présentée lors de la réunion. Les capsules peuvent être visionnées sur le Web – le lien sera envoyé aux membres du Conseil.

7. Questions du public

Il n'y a pas eu de questions du public.

8. Politiques

8.1 Méthode de gouverne

a) Calendrier des réunions du CED (2014-2015)

Les membres ont passé en revue l'ébauche du calendrier des réunions pour 2014-2015. Les réunions auront lieu le 2^e mardi du mois sauf au mois de novembre, la réunion aura lieu le mercredi 12 novembre. Les endroits seront déterminés plus tard.

L'assemblée générale annuelle aura lieu en octobre. Deux dates ont été suggérées : le mardi 7 octobre et le lundi 20 octobre – un sondage *doodle* sera envoyé aux membres afin de connaître leur disponibilité.

2014-2015		
21 ^e réunion	9 septembre 2014	Bureau du district
22 ^e réunion	14 octobre 2014	<i>Endroit à déterminer</i>
2 ^e Assemblée générale annuelle	Octobre (<i>date à déterminer</i>)	<i>Endroit à déterminer</i>
23 ^e réunion	12 novembre 2014	<i>Endroit à déterminer</i>
24 ^e réunion	9 décembre 2014	<i>Endroit à déterminer</i>
25 ^e réunion	13 janvier 2015	<i>Endroit à déterminer</i>
26 ^e réunion	10 février 2015	<i>Endroit à déterminer</i>
27 ^e réunion	10 mars 2015	<i>Endroit à déterminer</i>
28 ^e réunion	14 avril 2015	<i>Endroit à déterminer</i>
29 ^e réunion	12 mai 2015	<i>Endroit à déterminer</i>
30 ^e réunion	9 juin 2015	<i>Endroit à déterminer</i>

8.2 Relation entre le conseil et la direction générale

a) Évaluation du rendement de la direction générale (proposer le calendrier d'évaluation des politiques)

Avant de débiter la discussion sur le calendrier d'évaluation des politiques, le président mentionne que le Conseil devra également faire l'évaluation du rendement de la direction générale. Ce point sera traité lors d'une prochaine réunion.

Les membres ont passé en revue l'ébauche du calendrier d'évaluation des politiques préparé par le comité de la gouvernance et des politiques.

2014-06-10 – CED – DSF-S – 163

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le calendrier d'évaluation des politiques du Conseil tel qu'il a été présenté. (Roger Martin, Gérard McKen)

Unanimité

8.3 Limites de la direction générale

a) Politique 3.11 – Gestion du district dans un contexte minoritaire

Le Conseil avait demandé au comité de la gouvernance et des politiques de considérer d'ajouter des exemples de partenariats à la politique 3.11, point 3.11.8. Le comité hésite à le faire étant donné la difficulté de prévoir toutes les situations. Au fait, l'ajout d'exemples ne définit pas les critères qui doivent guider les décisions de la direction générale. Ainsi, le comité a soumis quelques exemples de partenariats au Conseil dans le but d'encourager des

discussions qui pourraient aider à préciser la politique et à permettre au Conseil de se sentir à l'aise d'accepter toute interprétation raisonnable de la part de la direction générale.

Le Conseil est invité à étudier ces situations et à répondre aux questions qui en découlent. Le Comité analysera par la suite les commentaires émis dans le but de tenter de préciser la politique.

- 1) Cette situation favorise-t-elle un contexte d'ouverture et de partenariat?
- 2) Cet exemple de partenariat crée-t-il une situation qui favorise l'assimilation?
- 3) Justifiez vos réponses.

Une conseillère a suggéré l'ajout d'une question « *Quels seraient les avantages et les désavantages du partenariat pour les élèves?* ».

Certains membres sont d'avis que cette question devrait être laissée à la discrétion de la direction générale (étude des situations cas par cas) et que le Conseil établisse des paramètres clairs afin de guider ses décisions en lien avec l'établissement de partenariats dans certains milieux. Dans les milieux anglo-dominants, il est très difficile d'établir des partenariats uniquement avec des organismes francophones et les élèves de devraient pas être pénalisés ou désavantagés parce qu'ils habitent ces régions. D'autres ont des craintes à l'effet que de tels partenariats favorisent l'assimilation, surtout les partenariats à long terme (ex. : programme coop).

À la lumière des discussions, la proposition suivante a été déposée à l'assemblée :

2014-06-10 – CED – DSF-S – 164

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de garder le statut quo (alternative 1 suggérée par le comité de la gouvernance et des politiques) en ce qui a trait au libellé du point 3.11.8: *de favoriser un contexte d'ouverture et de partenariat avec les organisations, écoles, municipalités proches à chaque école même si ces dernières s'avèrent à être uniquement anglophones sans toutefois créer des situations qui favorisent l'assimilation* et que la direction générale présente un rapport d'évaluation de cette politique au Conseil à tous les six mois. (Gérard McKen, Gilles Cormier)

Unanimité

À la demande d'un conseiller, le président demande que les quatre questions mentionnées ci-haut soient insérées dans la mise en contexte du cahier de documentation des réunions du CED lorsqu'il sera question d'évaluer la politique 3.11.

9. Points d'information de la présidence

9.1 Prix de reconnaissance de la FCENB

Le conseiller Martin déclare conflit d'intérêts puisqu'il siège au comité de sélection et se retire de la réunion. Le conseiller McKen déclare également conflit d'intérêts puisqu'il est président de la FCENB.

La Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick décerne chaque année, lors de son congrès annuel, le prix Reconnaissance de la FCENB à un conseiller ou une conseillère d'éducation pour son apport remarquable dans les domaines de l'éducation en français en milieu minoritaire. L'échéancier pour soumettre une candidature est le 20 juin.

2014-06-10 – CED – DSF-S – 165

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu que le Conseil d'éducation du DSF-S présente la candidature de Monsieur James Thériault. Si Monsieur Thériault n'accepte pas que sa candidature soit soumise, le CED présentera la candidature de Monsieur James LeBlanc. (Alex Poitras, Gilles Cormier)

Unanimité

Le président communiquera avec Monsieur Thériault.

Les conseillers Martin et McKen reviennent à la réunion.

9.2 Suivi de la réunion publique du réaménagement des écoles de Rogersville (20 mai 2014)

Plus de 100 personnes ont participé à la rencontre qui avait lieu à l'école Secondaire Assomption le 20 mai dernier. Le président a donné un bref compte rendu de cette réunion. Dans sa présentation, le président du Conseil a parcouru les actions qui ont été faites au cours des dernières années pour faire avancer le projet de réaménagement des écoles de Rogersville, mais qui n'ont malheureusement toujours pas permis d'obtenir les fonds nécessaires pour amorcer les devis architecturaux et la réfection de l'école secondaire.

Le président indique que toute correspondance relative au réaménagement des écoles de Rogersville sera envoyée au groupe de travail, aux deux CPAE et à la mairesse de Rogersville (en copie conforme).

9.3 Projet d'une nouvelle école à Dieppe – suivi de la réunion publique (2 juin 2014)

Le président a donné un bref compte rendu de cette rencontre qui a eu lieu à l'école Carrefour de l'Acadie le 2 juin dernier. Cette rencontre a été organisée par le CPAE et il y avait environ 75 personnes. Les discussions ont porté sur la situation de croissance des effectifs dans les écoles de Dieppe. Les parents ont demandé au Conseil qu'un plan soit préparé pour répondre au besoin d'espace, lequel deviendra critique dès 2017 dans les écoles de Dieppe. Des consultations auront lieu possiblement à l'automne afin de choisir l'option à privilégier.

9.4 Suivi de la réunion publique de l'école Champlain (9 juin 2014)

La réunion n'a pas eu lieu. Elle est reportée à plus tard (date à confirmer).

9.5 Réunion du Conseil d'administration de la FCENB

Cette réunion a eu lieu les 23 et 24 mai 2014. Le président a donné un bref compte rendu de la rencontre. Le président indique que la nomination des 3 représentants du CED du DSF-S au conseil d'administration de la FCENB sera placée à l'ordre du jour de la réunion du CED de septembre.

10. Points d'information de la direction générale

10.1 Sondage de la fin des études secondaires

La directrice générale a fait un survol du sondage effectué en mai 2013 auprès des élèves de la 12^e année. Un conseiller se questionne sur la situation de l'intimidation. Est-ce que les situations d'intimidation diminuent? La Direction générale en fera un point de discussion lors d'une réunion du CED à l'automne.

10.2 Politique 316 – Exigences relatives à l'obtention du diplôme (MEDPE)

Une modification a été apportée à l'annexe A de la politique 316 afin d'offrir une plus grande variété de choix de cours aux élèves pour l'option technologie. Il s'agit de l'ajout du cours *Introduction à la cuisine professionnelle (06411)*.

10.3 Rapport financier – DSF-S

Ce point sera discuté lors d'une réunion extraordinaire d'ici à la fin juin (*Adobe connect meeting*).

10.4 Rapport financier – CED

Ce point n'a pas été discuté.

10.5 Suivi de la rencontre des agents communautaires des trois centres communautaires

Ce point n'a pas été discuté.

11. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 9 septembre 2014 au bureau du district.

12. Levée de la séance

Le président profite de l'occasion pour remercier Alex Poitras qui termine son mandat, à titre d'élève-conseiller, à la fin juin.

22 h 08

Gilles Bourque
Président

Monique Boudreau
Secrétaire